



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

étudiants

Question écrite n° 68668

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur l'exonération des droits d'inscription à l'université dont bénéficient les étudiants boursiers. Si cette mesure est logique et pertinente, elle représente un coût non négligeable pour certaines universités de taille moyenne ou petite. Il souhaite donc obtenir une estimation globale de son coût au niveau national.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68668

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9439

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)